DIMANCHE 17 MAI 2026

TOURNOI REGIONAL DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

REGLEMENT

- **ARTICLE 1 :**

Le PPCV organise le Dimanche 17 Mai 2026 , la deuxième édition se son tournoi Régional au gymnase du Tricot, Rue Émile Borel, 12200 Villefranche de Rouergue.

Ce tournoi régional de tennis de table est ouvert aux joueurs d'Occitanie , homologué (N° 2452/2025-R) et pour lequel le règlement de la FFTT s'applique.

- **ARTICLE 2 :**
 - A l'exception du tableau F « Handicap », les performances seront prises en compte pour le classement officiel, le coefficient affecté à la compétition sera de 0,5.
 - Concernant le tableau F par Handicap, sera déclaré vainqueur le premier des joueurs ayant atteint 33 points (sans nécéssité d'avoir 2 points d'écart). Une majoration de 2 points pour chaque niveau de classement séparant les deux joueurs sera aplliquée, à l'avantage du joueur le moins bien classé, dans la limite maximale de 18 points.

Par exemple, un joueur classé 7 rencontrant un joueur 14, soit 7 niveaux d 'écart, commencera la rencontre avec un score favorable de 14 à 0.

- **ARTICLE 3 :**

6 Tableaux sont prévus

	HORAIRES	TABLEAUX	PLACES
A	09H00	NC à 1499 points inclus (NC à 14)	48
B	10H15	NC à 799 points inclus (NC à 7)	48
C	11H30	NC à toutes catégories	48
D	13H00	NC à 1799 (NC à 17)	48
E	14h45	NC-1099 (NC à 10)	48
F	16H00	HANDICAP TOUTES CATEGORIES Classement par points : NON	32

- **ARTICLE 4 :**

Les tableaux sont ouverts aux joueuses et aux joueurs licenciés F.F.T.T.. Un joueur peut s'inscrire dans trois tableaux maximum.

Le montant des engagements est de 8 euros pour 1 tableau, 15 euros pour 2 tableaux et 20 euros pour 3 tableaux.

- **ARTICLE 5 :**

L'organisateur fournira les balles pour la compétition (modèle des balles : Donic P40+ 3 étoiles).

- **ARTICLE 6 :**

La fin du pointage aura lieu 30 minutes avant l'horaire du tableau. Le premier tour des tableaux se déroulera par poules de 3 joueurs.

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau à élimination directe.Le tirage au sort sera effectué 20 minutes avant le début de chaque tableau sur place.

Les matchs seront arbitrés par les joueurs.

Heure prévues des finales des différents tableaux :

- Tableau A : 19H00
- Tableau B : 20H00
- Tableau C : 22H30

- Tableau D : 21H30
- Tableau E : 21H30
- Tableau F: 22H00

La fin du tournoi est prévue à 22H30.

- **ARTICLE 7 :**

Conformément au règlement de la F.F.T.T., il sera formellement interdit de coller sur le site de la compétition (salle, vestiaire, extérieur).

- **ARTICLE 8 :**

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci, aura pour conséquences l'annulation des parties auxquelles il aura participé et sera classé dernier de la poule. Les résultats pour les joueurs resteront acquis pour les joueurs.

- **ARTICLE 9 :**

En cas de forfait non excusé, ou d'absence non excusée, la Commission sportive régionale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participer et perdu cette partie.

- **ARTICLE 10 :**

Le PPCV se réserve le droit d'annuler des épreuves si le nombre d'engagés s'avère insuffisant.

- **ARTICLE 11 :**

Le juge-arbitre sera Benjamin Cavarroc (JA3) ; les épreuves se dérouleront sur 18 tables avec pour 9 d'entre elles, la dimension de l'aire de jeu sera de 5,5 métres par 10 métres et pour les 9 autres, de 5,5 métres par 9 métres (cf plan de salle en pièce jointe du règlement).

4 tables supplémentaires pour l'échauffement seront mises à disposition dans une salle adjacente.

- **ARTICLE 12 :**

Une tenue sportive sera obligatoire durant la compétition, en particulier le port de chaussures de sport ainsi que le short.

- **ARTICLE 13 :**

Les inscriptions seront prises jusqu'au 14 Mai 2026, 20h00, auprès de Jean-Christophe Batut par SMS au **06 31 30 71 83** ou par mail **jean-christophe.batut@laposte.net**.

Règlement possible sur place en espèces ou par chèque à l'ordre du PPCV.

Toutefois, si des tableaux sont incomplets, des inscriptions pourront être saisies le jour de la compétition, 30 minutes avant le début des matchs au plus tard.

- **ARTICLE 14 :**

Coupes, espèces et un panier de produits régionaux (seulement pour les vainqueurs) récompenseront les meilleurs de chaque tableau à partir des demi-finales. Le montant en espèces sera recalculé en fonction du nombre d'inscrits dans chaque tableau, si le quota maximal de joueurs n'est pas atteint.

TABLEAUX	DOTATION VAINQUEUR	DOTATION FINALISTE	DOTATION ½ FINALISTES
NC à 1499 points inclus	100 euros	50 euros	30 euros
NC à 799 points inclus	50 euros	30 euros	20 euros
NC à toutes catégories	250 euros	120 euros	50 euros
NC à 1799 points inclus	150 euros	80 euros	50 euros
NC à 1099	80 euros	50 euros	30 euros
HANDICAP POUR TOUS Classement par points:NON	100 euros	50 euros	30 euros

- **ARTICLE 15 :**

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

- **ARTICLE 16 :**

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, perte ou accidents pouvant se produire dans l'enceinte du gymnase durant les compétitions.

- **ARTICLE 17 :**

Une buvette proposera des sandwiches et des boissons. Il n'y aura pas d'interruption pendant le tournoi.

Une tombola sera également organisée en paralléle du déroulement des différents tableaux.

Responsable de l'organisation du tournoi régional :

Mr Jean-Christophe Batut

Tél : 06 31 30 71 83

mail : jean-christophe.batut@laposte.net.


Largeur Totale : 32 m
Longueur Totale : 40 m
TRIBUNE (4.5m)
TRIBUNE (10m)
JA / Marque
ENTRÉE
9 m
5,5 m
10 m
Couloir circulation (1m)
Couloir circulation (1m)
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18

TOURNOI RÉGIONAL DE TENNIS DE TABLE (12)

organisé par le **PING PONG CLUB VILLEFRANCHOIS**

DOTATIONS 1530 EUROS

COFFRETS AU VAINQUEUR DE CHAQUE TABLEAU

TOMBOLA

AIRE DE JEUX SPACIEUSE

18 TABLES

4 TABLES D'ÉCHAUFFEMENT

RESTAURATION SUR PLACE

Juge Arbitre :
Benjamin CAVARROC

GYMNASE DU TRICOT
RUE EMILE BORET
12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

DIMANCHE **17** MAI **2026**

TABLEAUX	HORAIRES	CATÉGORIES	PLACES	DOTATIONS VAINQUEURS	DOTATIONS FINALISTES	DOTATIONS 1/2 FINALISTES
A	9H00	NC-1499	48	100	50	30
B	10H15	NC-799	48	50	30	20
C	11H30	NCX-ttes catégories	48	250	120	50
D	13H00	NC-1799	48	150	80	50
E	14H45	NC-1099	48	80	50	30
F	16H00	Handicap pour tous	32	100	50	30

8€ : 1 tableau, 15€ : 2 tableaux, 20€ : 3 tableaux.

Inscriptions jusqu'au 14 mai 2026 à 18h

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE JEAN-CHRISTOPHE BATUT
06 31 30 71 83 • jean-christophe.batut@laposte.net